
Section 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit

Apprêt d'oléfine thermoplastique

Famille chimique

Apprêt, mélange

Restrictions d'utilisation

Pour un usage industriel uniquement

Information du fabricant

Carlisle SynTec

1285 Ritner Highway

Carlisle, PA 17013 USA

Téléphone : +1-800-479-6832

Numéro de téléphone d'urgence : +1-800-424-9300 (Chemtrec)

Section 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification conforme au paragraphe (d) du titre 29 du Code des règlements fédéraux (CFR) 1910.1200.

Liquides inflammables - Catégorie 2

Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

Graves lésions oculaires/irritation oculaire - Catégorie 2A

Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Cancérogénicité - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH**Symbol(s)****Mot-indicateur**

Danger

Mention(s) de danger

Liquide et vapeur hautement inflammables

Cause une irritation de la peau

Cause une grave irritation des yeux

Peut causer une réaction allergique cutanée

Soupçonné de causer le cancer

Peut causer une somnolence et des étourdissements

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Mise(s) en garde

Prévention

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation

Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises

Maintenir le contenant correctement fermé

Conserver à distance de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes - Ne pas fumer

Mettre à la terre/relier équivalentement le matériel de réception

Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion

Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles

Utiliser seulement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée

Porter des gants et des vêtements de protection, ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage

Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations

Se laver soigneusement après la manipulation du matériau

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail

Réponse

En cas d'incendie : Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour éteindre le feu.

En cas d'exposition ou de préoccupation : consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : demander un avis médical.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Traitements spécifiques (voir étiquette).

Entreposage

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant hermétiquement fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Élimination

Éliminer le contenu/le contenant conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur

Section 3 – COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
64742-89-8	Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	10-30

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Secret commercial	Diisocyanate d'isophorone	0,1-1
108-88-3	Toluène	40-70
Secret commercial	Polypropylène chloré	0,5-1,5
Secret commercial	Résine phénolique réactive à la chaleur	0,1-1
Secret commercial	Isophorone diamine-isobutyraldimine	0,1-1

Section 4 – PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires

EN CAS d'exposition ou de question : demander un avis médical.

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise.

Peau

Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou sous la douche. En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : demander un avis médical.

Yeux

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : demander un avis médical.

Ingestion

Consulter un médecin en cas d'ingestion.

Indication de consultation médicale d'urgence et traitement spécial requis

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

Principaux symptômes et effets

Aigus

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation grave des yeux. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Différés

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Susceptible de causer le cancer.

Section 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction convenables

Utiliser un extincteur à poudre, à mousse ou à dioxyde de carbone. L'eau peut être inefficace.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Moyens d'extinction non convenables

Ne pas utiliser de jets d'eau à forte pression.

Dangers spéciaux liés aux produits chimiques

Liquide et vapeur hautement inflammables.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, aldéhydes.

Mesures de lutte contre l'incendie

Déplacer le contenant hors de la zone d'incendie si une telle opération peut être effectuée sans prendre de risque.

Section 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement et des vêtements de protection individuels, voir la Section 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes sources d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs. Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Ventiler la zone. Utiliser des outils anti-étincelles. Déversements majeurs : Endiguer en vue d'une élimination ultérieure. Méthodes de nettoyage : Absorber avec du sable ou autre matière non combustible. Utiliser des outils propres et anti-étincelles pour recueillir les matériaux absorbés et les déposer dans des conteneurs en métal ou en plastique lâchement recouverts pour élimination ultérieure. Éliminer selon tous les règlements et les lois fédéraux, provinciaux, régionaux et locaux applicables.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement. Nettoyer tout déversement.

Section 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer des instructions spéciales avant utilisation. Manipuler uniquement une fois que toutes les mesures de sécurité ont été lues et comprises. Conserver loin de sources de chaleur, d'étincelles, de flammes nues, de surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Maintenir le contenant bien fermé. Mettre le contenant et le matériel de réception à terre et les lier. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage anti-explosion. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Porter des gants, des vêtements de protection, une protection pour les yeux et le visage. Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, le brouillard, les vapeurs, les gouttelettes provenant des pulvérisations. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être portés en dehors du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

Mesures de sécurité d'entreposage et incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit bien aéré. Maintenir le contenant bien fermé.

Conserver dans un endroit frais.

Garder le produit sous clé.

Garder au sec. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Ne pas percer ou brûler les contenants, même vides. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit.

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Substances incompatibles

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

Section 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition des composants

Toluène	108-88-3	
ACGIH :	20 ppm MPT	
NIOSH :	100 ppm MPT; 375 mg/m ³ MPT	150 ppm LECT; 560 mg/m ³ LECT
	500 ppm DIVS	
Europe :	50 ppm MPT; 192 mg/m ³ MPT	100 ppm LECT; 384 mg/m ³ LECT
	Risque de pénétration cutanée importante.	
OSHA (É.-U.) :	200 ppm MPT	Plafond 300 ppm
Mexique :	50 ppm MPT LMPE-PPT; 188 mg/m ³ MPT LMPE-PPT	
	Peau – risque d'absorption cutanée	

Valeur limite biologique

Les composants de ce produit n'ont pas de valeur limite biologique.

Mesures d'ingénierie

Fournir un système de ventilation aspirante locale. Respecter les limites d'exposition en vigueur.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle, par exemple)

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection résistantes aux éclaboussures et un masque de protection faciale.

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence à proximité immédiate du lieu de travail.

Protection de la peau

Porter des vêtements adéquats résistants aux produits chimiques. Porter des chaussures de protection.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué NIOSH avec un élément filtrant approprié (cartouche ou filtre) lorsque les niveaux de concentration dans l'air risquent d'excéder les limites d'exposition.

Recommandations concernant les gants

Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

Section 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Liquide rouge orangé	État physique	Liquide
Odeur	Caractéristique	Couleur	Rouge orangé

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Seuil olfactif	Non disponible	pH	Non disponible
Point de fusion	-95 °C (-139 °F)	Point d'ébullition	111 - 141 °C (-232 -259 °F)
Point de congélation	Non disponible	Taux d'évaporation	2,7
Point d'ébullition	Non disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible
Auto-inflammation	500 °C (932 °F)	Point d'éclair	4 °C (40 °F)
Limite inférieure d'explosivité	0,9	Décomposition	Non disponible
Limite supérieure d'explosivité	6,7	Pression de vapeur	19,3 mmHg
Densité de vapeur (air = 1)	3,4	Densité (eau = 1)	Non disponible
Hydrosolubilité	Insoluble	Coefficient de partition : n-octanol/eau	Non disponible
Viscosité	< 200 cps	Solubilité (autre)	Non disponible
Densité	0,75 - 0,81	COV	645 g/L

Section 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun danger de réactivité attendu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

Risque de réactions dangereuses

Ne se polymérise pas.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et toutes sources d'inflammation. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Substances incompatibles

Agents oxydants puissants, acides, basiques.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes.

Section 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Information sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements.

Contact avec la peau

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux

Provoque une grave irritation des yeux.

Ingestion

Aucune information sur des effets indésirables importants.

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des composants - DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été testés sur diverses sources. Les résultats sont publiés ci-dessous :

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

Rat, oral, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, cutané, DL50 > 2 000 mg/kg

Rat, inhalation > 5 000 ppm 1 h

Diisocyanate d'isophorone (secret commercial)

Rat, oral, DL50 > 20 000 mg/kg

Lapin, cutané, DL50 4 000 mg/kg

Rat, inhalation, CL50 > 5 mg/L 4 h

Toluène (108-88-3)

Oral, DL50 > 7 000 mg/kg

Cutané, DL50 : 12 - 14 g/kg

Inhalation, CL50 : 30 - 35 mg/L

Polypropylène chloré (secret commercial)

Rat, oral, 5 000 mg/kg

Résine phénolique réactive à la chaleur (secret commercial)

Rat, oral, DL50 2 160 mg/kg

Lapin, cutané 1 880 mg/kg

Isophorone diamine-isobutyraldimine (secret commercial)

Rat, oral 4 150 mg/kg [Ligne directrice test OCDE 401]

Rat, cutané > 5 000 mg/kg [Ligne directrice test OCDE 402]

Effets immédiats

Provoque une irritation cutanée. Provoque une grave irritation des yeux. Peut entraîner une somnolence ou des étourdissements. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Effets différés

Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Susceptible de causer le cancer.

Irritation/corrosivité

Provoque une irritation cutanée. Provoque des irritations graves des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Aucune information disponible pour ce produit.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité des composants

Toluène	108-88-3
ACGIH :	A4 – Non classable comme agent cancérogène pour les humains.
CIRC :	Monographie 71 [1999]; Monographie 47 [1989]; (Groupe 3 (non classable)).

Mutagénicité des cellules germinales

Aucune information disponible pour ce produit.

Données sur les effets tumorigènes

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible pour ce produit.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Système nerveux central.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Aucun organe cible n'est identifié.

Risque d'aspiration

Aucune information disponible pour ce produit.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition

Aucune donnée disponible.

Section 12 – INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Analyse des composants - Toxicité aquatique

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger	64742-89-8
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 72 h 4 700 mg/L IUCLID
Diisocyanate d'isophorone	Secret commercial
Poisson :	Oncorhynchus mykiss CL50 : 96 h 9,22 mg/L
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h 6,14 mg/L IUCLID
Toluène	108-88-3

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Poisson :	Pimephales promelas, CL50 : 96 h 15,22 - 19,05 mg/L [en mouvement] (1 jour); Pimephales promelas, CL50 : 96 h 12,6 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 5,89 - 7,81 mg/L [en mouvement]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 14,1 - 17,16 mg/L [statique]; Oncorhynchus mykiss, CL50 : 96 h 5,8 mg/L [semi-statique]; Lepomis macrochirus, CL50 : 96 h 11 - 15 mg/L [statique]; Oryzias latipes, CL50 : 96 h 54 mg/L [statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 h 28,2 mg/L [semi-statique]; Poecilia reticulata, CL50 : 96 h 50,87 - 70,34 mg/L [statique]
Algues :	Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 96 h > 433 mg/L IUCLID; Pseudokirchneriella subcapitata, CE50 : 72 h 12,5 mg/L [statique] EPA
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h 5,46 - 9,83 mg/L [statique] EPA; Daphnia magna CE50 : 48 h 11,5 mg/L IUCLID
Résine phénolique réactive à la chaleur	Secret commercial
Poisson :	Pimephales promelas, CL50 : 96 h 0,25 mg/L [en mouvement]
Algues :	Desmodesmus subspicatus, CE50 : 72 h 1,1 mg/L IUCLID Pseudokirchneriella subcapitata CE50 : 96 h 1,9 mg/L IUCLID
Invertébrés :	Daphnia magna CE50 : 48 h 0,07 - 0,12 mg/L [statique] EPA;

Section 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer le contenu/les contenants conformément aux lois locales, régionales, nationales et internationales en vigueur. Soumis aux réglementations d'élimination : EPA (É.U.) 40 CFR 262. Numéro de déchet dangereux : D001.

Section 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Information du ministère des Transports des États-Unis :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU/NA : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

Information relative à l'IATA :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Étiquette(s) requise(s) : 3

Information relative au TDG :

Appellation réglementaire : ADHÉSIFS

Classe de danger : 3

Numéro ONU : UN1133

Groupe d'emballage : II

Section 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Règlements fédéraux des États-Unis

Ce produit contient un ou plusieurs des produits chimiques suivants devant être identifiés, conformément à la section 302 (40 CFR 355 annexe A) et à la section 313 (40 CFR 372.65) du SARA, au CERCLA (40 CFR 302.4), au TSCA 12(b), et/ou nécessitant un plan de sécurité des procédés d'OSHA.

Toluène	108-88-3
SARA 313 :	1 % de concentration de minimis
CERCLA :	1 000 lb QD finale; 454 kg QD finale
TSCA 12(b) :	Section 4, 1 % de concentration de minimis (apparentés aux hydrocarbures, C > 4)

SARA sections 311/312 (40 CFR 370 sous-parties B et C)

Danger immédiat pour la santé : oui **Danger chronique pour la santé : oui** **Risque d'incendie : oui**

Pression : non **Réactivité : non**

Réglementations d'États (États-Unis)

Les composants suivants apparaissent sur une ou plusieurs des listes suivantes de substances dangereuses d'États américains :

Composant	Numéro CAS	CAN	MA	MN	NJ	PA
Toluène	108-88-3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

La déclaration suivante est établie conformément à la loi California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) :

AVERTISSEMENT! Ce produit contient un composant chimique connu par l'État de Californie comme étant à l'origine d'anomalies congénitales ou d'autres effets néfastes sur la reproduction.

Toluène	108-88-3
Tox. repro/cong.	Toxicité congénitale, liste du 01/01/1991

Liste de Divulgation des Ingrédients (LDI) du SIMDUT

Les composants de ce produit ont été contrôlés conformément à la Liste de Divulgation des Ingrédients du SIMDUT. Cette liste indique les produits chimiques qui doivent être identifiés sur les fiches techniques de santé et de sécurité, s'ils entrent dans une composition qui remplit les critères du SIMDUT mentionnés

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

dans les règlements sur les produits contrôlés et, s'ils sont présents en quantité supérieure à celle indiquée sur la LDI.

Toluène	108-88-3
	1 %

Analyse des composants - Inventaire

Solvant naphta, pétrole, aliphatique léger (64742-89-8)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Diisocyanate d'isophorone (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Toluène (108-88-3)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Polypropylène chloré (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Résine phénolique réactive à la chaleur (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Isophorone diamine-isobutyraldimine (secret commercial)

É.-U.	CAN	UE	AU	PHL	JPN – ENCS	JPN – ISHL	KOR – KECL/KECL	KOR – TCCA	CHN	NZL	MEX
Oui	LIS	EIN	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non

Section 16 – AUTRE INFORMATION

Classement SIMD

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

Risque pour la santé : 3 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême * = Danger chronique

Classement NFPA

Risque pour la santé : 3 Risque d'incendie : 3 Réactivité : 0

Échelle de danger : 0 = Minime 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Sommaire des changements

Date de révision : 1 juin 2018

Note de révision : Mise à jour générale

Sigle / Légende

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux); ADR – Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AU – Australie; DBO – Demande biochimique en oxygène; C – Celsius; CAN – Canada; CAS – Chemical Abstracts Service; CERCLA – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; CLP – Classification, étiquetage et emballage; CHN – Chine; RPC – Règlements sur les produits contrôlés; DFG – Deutsche Forschungsgemeinschaft (Fonds scientifique allemand); DOT – Ministère des Transports des États-Unis; DSD – Directive sur les substances dangereuses; LIS – Liste intérieure des substances; CEE – Communauté économique européenne; EINECS – Inventaire européen des produits chimiques commercialisés; EPA – Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement); UE – Union européenne; F – Fahrenheit; CIRC – Centre international de recherche sur le cancer; IATA – Association internationale du transport aérien; OACI – Organisation de l'aviation civile internationale; LDI – Liste de divulgation des ingrédients; DIVS – Danger immédiat pour la vie ou la santé; IMDG – Code maritime international des marchandises dangereuses; JPN – Japon; KOW – Coefficient de partage octanol/eau; KOR – Corée du Sud; LIE – Limite inférieure d'explosivité; LLV – Valeur limite de niveau d'exposition; LOLI – List Of Lists™ – Base de données de réglementation de ChemADVISOR; MAK – Maximum Concentration Value in the Workplace (Concentration maximale sur le lieu de travail); VLEP – Valeur limite d'exposition professionnelle; NFPA – National Fire Protection Agency (Association américaine de protection contre l'incendie); NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour l'hygiène et la sécurité au travail); NJTSR – New Jersey Trade Secret Registry (Registre des secrets commerciaux du New Jersey aux États-Unis); NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie); NZL – Nouvelle-Zélande; OSHA – Occupational Safety and Health Administration (Administration américaine pour la santé et la sécurité au travail); PHL – Philippines; RCRA – Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et la récupération des ressources); REACH – Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques; RID – Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SARA – Superfund Amendments and Reauthorization Act (Loi portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement); LECT – Limite d'exposition de courte durée; TMD – Transport de marchandises dangereuses; TSCA – Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques); MPT – Moyenne pondérée dans le temps; LSE – Limite supérieure d'explosivité; É.-U. – États-Unis.

Autre information

Clause d'exonération :

L'information contenue dans ce document repose sur des données et des renseignements à notre disposition et reflète notre meilleur jugement professionnel. Ce produit peut être partiellement formulé avec des composants achetés auprès d'autres sociétés. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à la nature marchande des renseignements et données fournis, ni quant à leur adéquation à

Fiche technique de santé et de sécurité

Nom du matériau : Apprêt en oléfine thermoplastique (TPO)

Numéro de produit : 310471

une finalité ou un usage déterminé. Les résultats attendus de l'utilisation de ces informations ou de toute autre information n'enfreignent aucun brevet. Les informations contenues dans le présent document pouvant être appliquées dans des conditions d'utilisation hors de notre contrôle et pouvant nous être inconnues, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats d'une telle application. Cette information est fournie à la condition que son destinataire puisse prendre sa propre décision quant à l'adéquation du produit pour son utilisation spécifique.